ICCAT-SALIDA
2021-08-05
S21-05905

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

ICCAT CICTA CICAA

COMISION INTERNACIONAL PARA LA CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 5 août 2021

Sra. Aida Maria d'Almeida
Director Geral das Pescas
Ministério das Finanças, Comercio e Economia Azul,
Direcçao Geral das Pescas
Largo das Alfandegas, C.P. 59
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

OBJET : LETTRE SUR LES QUESTIONS D'APPLICATION

Chère Mme. D'Almeida,

Au nom de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que lors du processus de prise de décisions qui s'est tenu en lieu et place de la réunion de la Commission en 2020, la Commission a noté que certaines informations n'avaient pas été reçues et que certaines insuffisances en matière de déclaration ne sont toujours pas résolues. Les insuffisances en matière de déclaration et de mise en œuvre sont indiquées ci-dessous et dans le modèle de réponse ci-joint.

Lors du processus de prise de décisions de 2020, les Parties contractantes et les Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes (CPC) ont été évaluées au titre de leur application des mesures de gestion et de conservation et des exigences en matière de déclaration de l'ICCAT. Sur la base de l'examen du rapport du Secrétariat sur la coordination de la recherche et des statistiques et le rapport du Secrétariat au Comité d'application de 2020 et d'autres informations disponibles, le Comité a constaté les insuffisances suivantes pour Sao Tomé-et-Principe:

- *Rapport annuel reçu tardivement (le 22 septembre 2020) et incomplet.*
- *Les données de Tâche II n'ont pas été reçues.*
- *Les données sur les caractéristiques des flottilles de Tâche I n'ont pas été reçues.*
- *Rec. 16-14 : Les données du programme d'observateurs scientifiques nationaux n'ont pas été reçues (à travers le formulaire ST09) et toutes mesures alternatives n'ont pas été présentées pour approbation.*
- *Rec. 16-13/18-06: La mise à jour de la feuille de contrôle de la mise en œuvre des mesures s'appliquant aux requins n'a pas été reçue.*
- *Rec. 18-05/19-05: La feuille de contrôle de la mise en œuvre des mesures s'appliquant aux istiophoridés n'a pas été reçue.*
- *Rec. 11-11 /16-16: Les Tableaux de déclaration de l'application n'ont pas été reçus.*

Notant, en vous remerciant, certaines améliorations dans la déclaration par rapport aux années antérieures, le Comité a noté que Sao Tomé-et-Principe n'avait pas répondu aux courriers précédents du Président du COC faisant suite aux réunions de 2017, 2018 et 2019. L'absence de mise en œuvre intégrale des exigences de l'ICCAT peut affaiblir les travaux de la Commission en vue d'atteindre les objectifs de la Convention. La déclaration tardive ou incomplète pose des difficultés au Secrétariat pour élaborer les documents pour la Commission et ses Sous-commissions et Comités, et réduit l'efficacité du Comité d'application. Les listes des exigences en matière de déclaration, les formulaires de déclaration pertinents et les Recommandations et Résolutions de l'ICCAT sont publiés tous les ans sur le site web de l'ICCAT à l'adresse:

https://www.iccat.int/en/SubmitCOMP.html
https://www.iccat.int/en/submitSTAT.html
https://www.iccat.int/en/RecRes.asp

La Commission demande à Sao Tomé-et-Principe de répondre au présent courrier avant le **1er octobre 2021** et de compléter le modèle ci-joint (soumis de préférence en tant que document MS Word) afin d'indiquer les mesures prises par Sao Tomé-et-Principe pour rectifier les insuffisances indiquées. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir traiter les questions soulevées dans mes précédents courriers dans votre réponse.

Pour toute question sur les questions soulevées dans le présent courrier, y compris toute demande d'explication plus détaillée sur ces questions, n'hésitez pas à me contacter et à contacter le Secrétariat à info@iccat.int.

En vous remerciant pour votre attention sur ces questions importantes, je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Derek Campbell

Président du Comité d'application

cc: R. Delgado, *Président de la Commission*

MODÈLE DE RÉPONSE À LA LETTRE CONCERNANT L'APPLICATION

Questions d'application identifiées dans le processus par correspondance de 2020			
CPC: SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE			
CATÉGORIE	**QUESTION D'APPLICATION**	**MESURE CORRECTIVE PRISE OU PRÉVUE**	**DATE D'ENVOI DES DONNÉES/INFORMATIONS MANQUANTES (le cas échéant)**
Réponse à la lettre du Président du COC de l'année antérieure	Aucune réponse n'a été reçue (de même, aucune réponse n'a été reçue à la lettre du Président du COC faisant suite aux réunions de 2017 et de 2018).		
Rapport annuel	Rapport annuel incomplet et reçu tardivement (le 22 septembre 2020).		
Déclaration de données statistiques	Les données de Tâche II et sur les caractéristiques des flottilles n'ont pas été reçues.		
	Rec. 16-14 : Les informations/données sur le programme d'observateurs n'ont pas été reçues (à travers le formulaire ST09-DomObPrg.xlsx).		
Mesures de conservation et de gestion	Rec. /18-06: La mise à jour de la feuille de contrôle s'appliquant aux requins n'a pas été reçue.		
	Rec. 18-05/19-05: La feuille de contrôle s'appliquant aux istiophoridés n'a pas été reçue.		
Limites de capture/quotas	Rec. 11-11 /16-16: Les Tableaux de déclaration de l'application n'ont pas été reçus.		
Autres questions			